

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de la CORRÈZE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT**

Délibération n° 2022-43

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20221025-2022-43-DE
Date de télétransmission : 27/10/2022
Date de réception préfecture : 27/10/2022

Nombre de Conseillers

En exercice 14
Présents 14
Votants 14

Objet : travaux supplémentaires programme enduits voirie communale 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq avril à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune de Dampniat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 7 octobre 2022

Présents: Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MARGERIT, MARTY, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER, POIRIER et RAYNAL.

Secrétaire de Séance : M. GODART

Vu la délibération 2022-04 du 18/01/2022 concernant les demandes de subventions des travaux voirie.

Pour rappel, le projet de plan de financement de l'opération s'établissait comme suit :

- Montant du programme 2022 : 36 583,05 € HT
- FST (30% + bonus) soit 12 979,91 €
- DETR (35 %) soit 12 804,06 €
- Commune : 10 804,07 €

Vu la délibération 2022-37 en date du 21/06/2022 concernant l'attribution du marché voirie 2022 à l'entreprise Pouzol

Pour rappel, lot 1 : voirie communale, montant : 31 405,00 € HT soit 37 686,00 € TTC.

Monsieur le maire explique au conseil municipal que, compte tenu des fortes chaleurs, il y a eu des grosses fentes qui sont apparues après la date de consultation et, pour la sécurité des usagers, nous avons dû, dans l'urgence, réaliser ces travaux.

Le montant de ces travaux s'élève à 4 710,25 € HT soit TTC 5 652,30 € TTC (Cf. devis annexe 1)

Le nouveau montant du programme voirie 2022 s'élève à 36 115, 25 € HT soit 43 338,30 € TTC.

Il est à noter que le nouveau montant des travaux est inférieur au prévisionnel établi le 18 janvier 2022

Il est proposé au conseil municipal de :

- Inclure ces travaux dans le programme voirie Lot 1
- retenir l'entreprise TP POUZOL pour ces travaux supplémentaires du programme voirie 2022 Lot 1
- solliciter l'état pour une aide de 35% dans le cadre de la DETR
- solliciter l'Agglo de Brive pour une aide de 30 % complétée par un bonus dans le cadre du FST .

Après délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'accepter les propositions de monsieur le maire
- de solliciter les aides de l'Etat et de l'Agglo de Brive
- de donner tous pouvoirs au maire pour signer et régler tous documents afférents
- d'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé à l'unanimité les membres présents.

Le maire,



Jean-Pierre BERNARDIE.

Annexe 1

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20221025-2022-43-DE
Date de télétransmission : 27/10/2022
Date de réception préfecture : 27/10/2022

Aubazine, le **lundi 19 septembre 2022**



Commune de Dampniat
Le Bourg

19360 Dampniat

DEVIS

n°2022 / 09112

OBJET : Programme voirie communale extension 2022

Désignation	Unité	Qté	en Euros	
			Pu HT	Total HT
Impasse de Chantegril				
Préparation du support	m ²	150,00	1,00	150,00
Fourniture et mise en oeuvre de grave émulsion	T	7,00	67,00	469,00
Revêtement bicouche	m ²	150,00	3,65	547,50
Total Imp. de Chantegril				1 166,50
Rouanne				
<u>Poutre de rive</u>				
Décaissement	m ³	12,00	22,00	264,00
Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/150	T	24,00	17,00	408,00
Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/31,5	T	9,00	18,00	162,00
Reprise poutre de rive enduit	m ²	40,00	9,00	360,00
Total Rouanne				1 194,00
La Peyrière				
Revêtement tricouche	m ²	300,00	6,00	1 800,00
Total La Peyrière				1 800,00
Lacoste				
Préparation du support	m ²	75,00	1,00	75,00
Fourniture et mise en oeuvre de grave émulsion	T	3,00	67,00	201,00
Revêtement bicouche	m ²	75,00	3,65	273,75
Total Lacoste				549,75
Montant HT				4 710,25
TVA 20,00%				942,05
Montant TTC				5 652,30

- * En cas d'acceptation, veuillez nous retourner le devis daté et signé avec la mention "Lu et approuvé, Bon pour accord".
- * Les prix de ce devis sont valables pour une durée de deux mois à compter de la date du présent devis.
- * Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur. Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes sera répercutée sur les prix.